

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-412469200

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par sa Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 07/05/2024

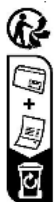
Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Rhône

2024RJO606 - Par jugement du 02/05/2024, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire avec application de la procédure simplifiée de la société ARTISTIC WAVE - 890 120 801 RCS Lyon - SAS - 4 rue de la République 69001 LYON - agence événementielle - liquidateur judiciaire : la SELARLU MARTIN représentée par Me Pierre MARTIN Le Britannia Batiment B 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois suivant la publication au Bodacc du présent jugement. - Date de cessation des paiements le 11/03/2024.

412469200

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Rhone/Le-Progress/ARTISTIC-WAVE-LIQUIDATION.html>



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Monrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150.000€
R.C.S. LYON 838 700 420